



**Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie**

**Rapport annuel  
2007–2008**



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

**Canada**

## Membres de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

(Du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008)

*Président*

Glen Murray

Toronto (Ontario) – Jusqu'au 18 mars 2007

David Kerr

Toronto (Ontario)

Francine Dorion

St-Bruno-de-Montarville (Québec)

– À partir du 4 juin 2007

Robert Page

Calgary (Alberta) – À partir du 2 avril 2007

Janet Benjamin

North Vancouver (Colombie-Britannique)

Elizabeth Brubaker

Toronto (Ontario)

– À partir du 29 janvier 2008

Pauline Browes

Toronto (Ontario)

Angus Bruneau

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) –

À partir du 2 avril 2007

David Chernushenko

Ottawa (Ontario)

Anthony Dale

Toronto (Ontario) – À partir du 28 janvier 2008

Robert Dubé

Montréal (Québec) – À partir du 12 octobre 2007

Timothy R. Haig

Oakville (Ontario)

Christopher Hilkene

Toronto (Ontario) – À partir du 2 avril 2007

Mark Jaccard

Vancouver (Colombie-Britannique)

Donald F. MacKinnon

Toronto (Ontario) – À partir du 12 octobre 2007

Ken McKinnon

Whitehorse (Yukon) – À partir du 2 avril 2007

Kerry Morash

Liverpool (Nouvelle-Écosse)

démission reçue le 26 mars 2008

Richard Prokopanko

Vancouver (Colombie-Britannique)

À partir du 4 juin 2007

Wishart Robson

Calgary (Alberta) – À partir du 27 juin 2007

Robert Slater

Ottawa (Ontario) – À partir du 11 mai 2007

Robert Sopuck

Sandy Lake (Manitoba)

– À partir du 12 octobre 2007

Stephen Kakfwi

Yellowknife (Territoires de Nord-Ouest)

– Jusqu'au 15 février 2008

Steve Williams

Calgary (Alberta) – Jusqu'au 7 avril 2007

Richard Drouin

Montréal (Québec)

*Président et premier dirigeant*

David McLaughlin

(À partir d'août 2007)

## Secrétariat de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

(Du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008)

*Président et premier dirigeant*

– À partir du 8 août 2007

David McLaughlin

*Président et premier dirigeant par intérim*

– Jusqu'au 8 août 2007

*Conseiller principal du président et premier dirigeant* – Jusqu'au 1 avril 2008

Alexander Wood

*Adjointe exécutive au président*

Rachel Lonchamps-Walter

*Gestionnaire des politiques et de la recherche*

Jill Baker

*Conseillers en politique*

Alex Long

Erik Sparling

Annika Tamlyn

*Associée à la recherche*

Tania Briceno-Orduz

*Directrice, Services intégrés*

Lisa Woodward

*Secrétaire générale*

Sara Melamed

*Gestionnaire, Ressources humaines et Services administratifs*

Hélène Sutton

*Coordonnateur des partenariats*

Greg Zador

*Gestionnaire des communications*

Moira Forrest

*Conseiller en communications par intérim et agent d'applications Internet*

Edwin Smith

*Éditique*

Kindi Chana

*Gestionnaire du fonds d'information documentaire*

Phyllis Leonard

*Gestionnaire de bureau*

Cathy Heroux

*Analyste en sécurité TI, des systèmes et des réseaux*

Kevin Trudeau

*Gestionnaire, Finances et contrats*

Jim McLachlan

*Agent, Finances*

Claude Simard

*Adjointe, Finances et administration*

Linda Charbonneau

*Commis, Finances et administration*

Frédéric Pearson

*Administratrice des contrats*

Denise Johnston

*Adjoint(s) administratifs(ves)*

Denise Edwards

Isabella Kavafian

Richard Pilon

Tammy Robillard



## Lettre du président et du premier dirigeant

Juillet 2008

Monsieur le Ministre,

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel 2007-2008 de la Table ronde sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Au cours de la dernière année, la TRNEE a centré son attention et ses travaux de recherche sur les enjeux cruciaux du changement climatique et de l'air pur. En janvier 2008, elle a diffusé les résultats finaux de son Programme de la *Loi sur la qualité de l'air* dans un rapport intitulé *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission*. Le rapport présente cinq conditions favorables qui devraient se refléter dans le cadre stratégique sur le changement climatique du Canada. Il propose également un ensemble de recommandations précises à l'intention du gouvernement fédéral, y compris celui d'instituer un mécanisme de prix d'émission du carbone, que ce soit une taxe sur les émissions, un système de plafond et d'échange ou une combinaison des deux.

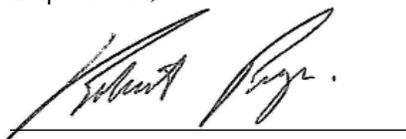
Pendant cette même période, la TRNEE a poursuivi ses travaux sur son Programme sur l'adaptation en examinant les répercussions du changement climatique sur l'infrastructure du Nord. Il porte sur les territoires et les parties des provinces situés au nord du 60<sup>e</sup> parallèle en reconnaissance du caractère marqué et soutenu du changement climatique dans le Nord canadien.

En juin 2007, la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* a obtenu la sanction royale, obligeant la TRNEE à entreprendre une évaluation du *Plan sur les changements climatiques* annuel du gouvernement fédéral. La TRNEE a mené l'analyse nécessaire et vous a présenté ses conclusions dans le rapport de septembre. Nous continuerons de le faire tous les ans jusqu'en 2012.

Au fil des ans, la TRNEE a acquis une expertise qui lui permet de contribuer de façon unique et importante au développement durable du Canada. C'est avec plaisir que nous continuerons de vous communiquer des mises à jour et des conseils tout au long de l'exercice 2008-2009.

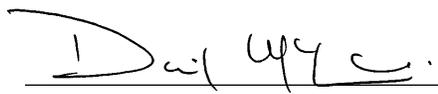
Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,



Robert Page

Le président et premier dirigeant,



David McLaughlin



## Table des matières

Coup d'œil sur la TRNEE.....	3
L'année en bref.....	4
Communications et publications.....	7
Perspectives d'avenir.....	8
Énoncé de la responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.....	11
Rapport du vérificateur.....	12
État de la situation financière.....	13
État des résultats.....	14
État de l'avoir du Canada.....	15
État des flux de trésorerie.....	16
Notes afférentes aux états financiers.....	17



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

## Coup d'œil sur la TRNEE

### Qui sommes-nous?

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) se consacre à l'exploration de nouvelles occasions d'intégrer la conservation de l'environnement et le développement économique en vue d'assurer la prospérité et l'avenir du Canada.

Forte des connaissances et de l'expérience de ses membres, la TRNEE a pour mission de générer et de promouvoir des façons novatrices de promouvoir les intérêts économiques et environnementaux du Canada de manière combinée, et non séparément. À ce titre, elle examine les répercussions économiques et environnementales d'enjeux prioritaires et formule des conseils sur la meilleure façon de concilier des intérêts souvent opposés en matière de prospérité économique et de conservation environnementale.

La TRNEE a été créée par le gouvernement du Canada en octobre 1988. Le caractère indépendant de son rôle et de son mandat est garanti par la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, qui a été adoptée par la Chambre des communes en mai 1993. Nommés par le gouverneur en conseil, les membres de la TRNEE sont des chefs de file reconnus du milieu des affaires, des syndicats, des universités, des organismes environnementaux, des collectivités autochtones et des municipalités.

### Notre mode de fonctionnement

La constitution de la TRNEE en table ronde favorise grandement les échanges d'idées. En offrant à ses membres une tribune privilégiée, la TRNEE participe à la conciliation de positions traditionnellement opposées.

La TRNEE est également le siège de la formation de coalitions puisqu'elle sollicite la participation d'organismes dont les points de vue sur le développement durable se rapprochent des siens. Nous croyons fermement que l'affiliation à des partenaires qui partagent nos opinions ne peut que favoriser la créativité et ouvrir la voie au succès.

Enfin, la TRNEE se fait le défenseur des changements positifs et sensibilise les Canadiens et leurs gouvernements aux défis du développement durable et à la promotion de solutions viables.

Grâce aux efforts de son secrétariat, la TRNEE peut commander et analyser les recherches dont ses membres ont besoin dans l'exécution de leurs tâches. Le secrétariat fournit également un soutien administratif aux membres et participe aux activités de promotion et de communication de la TRNEE.

## L'année en bref

### Secteurs d'intervention

En s'appuyant sur la richesse des connaissances, de l'expérience et de la diversité de ses membres, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) examine les répercussions environnementales et économiques des questions prioritaires en la matière. Elle donne des conseils indépendants sur la meilleure façon de relever ces défis tout en profitant des occasions qu'ils offrent. Ses activités sont directement liées à l'intérêt national du Canada et à l'objectif du gouvernement qui consiste à établir une économie concurrentielle, durable et novatrice du point de vue technologique, et ce, à l'échelle mondiale.

Au cours de la dernière année, la TRNEE a centré son attention et ses recherches sur les grandes questions entourant les changements climatiques et la qualité de l'air. L'organisme a examiné la question en fonction des éléments suivants : 1) les politiques à long terme de réduction des gaz à effet de serre (GES) et des émissions de polluants atmosphériques au Canada; 2) les politiques d'adaptation aux changements climatiques dans le nord du Canada; et 3) l'offre d'une évaluation du plan sur les changements climatiques 2007 du gouvernement fédéral proposé aux fins de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto*. Une brève explication des secteurs d'intervention des programmes se trouve ci-dessous.

### **Programme de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique**

L'objectif du programme est de donner des conseils au ministre fédéral de l'Environnement sur : 1) la façon dont le Canada pourrait atteindre d'importantes réductions des émissions de GES et de polluants atmosphériques d'ici 2050; et 2) les objectifs nationaux en matière d'air ambiant pour ce qui est des matières particulaires et de l'ozone, à moyen (2020-2025) et à long terme (2050). Les résultats du programme ont été présentés dans deux rapports distincts : *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission*, et *l'Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada* (publié en juin 2008).

### **D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission**

En novembre 2006, le ministre fédéral de l'Environnement a demandé conseil à la TRNEE sur la façon dont le Canada pourrait réduire radicalement ses émissions de GES et de polluants atmosphériques d'ici 2050. En juin 2007, la TRNEE a publié ses constatations initiales. Le rapport préliminaire a fourni de l'information sur les



répercussions environnementales et économiques des réductions des émissions de GES à long terme, d'ici 2020 et 2050. Il contenait également des constatations liées aux éventuelles réductions de polluants atmosphériques à long terme, particulièrement pour ce qui est du dioxyde de soufre, des oxydes d'azote, des composés organiques volatils et des matières particulaires.

En janvier 2008, la TRNEE a publié les résultats finaux de sa recherche dans un rapport intitulé *D'ici 2050: la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission*. Dans ce rapport, l'organisme énonce cinq conditions favorables qui devraient se refléter dans le cadre stratégique du Canada en matière de changement climatique :

- Le Canada devra travailler de concert avec la communauté internationale;
- La certitude en matière de politique – plus qu'à court terme – est cruciale;
- Un signal de prix des émissions uniforme à l'échelle de l'économie, mis en œuvre avec des mesures complémentaires, constitue l'élément central d'un cadre stratégique;
- Le déploiement des technologies sera impératif;
- Une approche intégrée à l'égard des changements climatiques et de la pollution atmosphérique devrait être mise en œuvre.

Le rapport établit sept recommandations particulières pour le gouvernement fédéral. La principale indique que le gouvernement fédéral devrait instaurer une politique de marché qui constituerait une taxe sur les émissions ou un système de plafonnement et d'échange, ou encore une combinaison des deux. De plus, un tel signal de prix devrait être complété par des politiques de réglementation afin de s'occuper des secteurs de l'économie canadienne qui n'y réagissent pas efficacement ou lorsque le marché connaît des déficiences.

Il est possible de télécharger un exemplaire du rapport *D'ici 2050* à l'adresse suivante : [www.nrtee-trnee.ca](http://www.nrtee-trnee.ca).

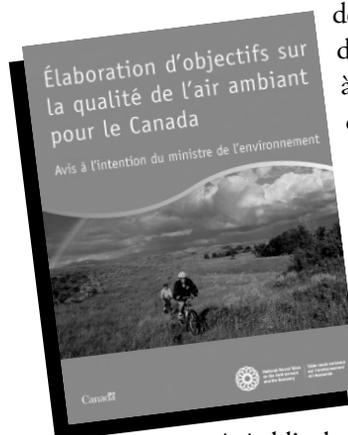
### ***D'ici 2050 : Initiatives de sensibilisation***

En septembre et en octobre 2007, la TRNEE a tenu des séances de sensibilisation d'une demi-journée dans six villes du Canada auprès de groupes sélectionnés d'intervenants bien renseignés. Le but des séances était de présenter les constatations de la recherche de la TRNEE avant l'achèvement du rapport. Les participants ont fait connaître leurs points de vue et leurs opinions sur l'approche de la TRNEE et les constatations de la recherche. Une telle sensibilisation a permis à la TRNEE de confirmer, sur le terrain, ses constatations de recherche tout en renforçant sa compréhension du problème en question.

En mars 2008, après la publication du rapport *D'ici 2050*, la TRNEE a tenu trois séances d'une demi-journée, à Calgary, à Toronto et à Ottawa. Une fois de plus, le but était de présenter les constatations finales du rapport à de plus grands groupes d'intervenants intéressés et d'entreprendre un dialogue sur le travail éventuel de la TRNEE à cet égard. Ces séances sont particulièrement importantes pour la recherche de la TRNEE, car elles lui permettent de transmettre efficacement ses constatations de recherche aux intervenants intéressés tout en recevant une rétroaction directe sur ses programmes.

### **Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada**

Le ministre a demandé conseil sur les objectifs nationaux relatifs à l'air ambiant pour ce qui est des matières particulaires et de l'ozone, à moyen comme à long terme. La TRNEE a donc publié un rapport intitulé *Élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant pour le Canada*. La recherche de la TRNEE et la présente note d'information orientent les conseils vers le processus qui consiste



à établir des objectifs nationaux plutôt que des cibles numériques précises. Les principales constatations permettent de tirer les conclusions suivantes :

- Les objectifs nationaux à long terme sur la qualité de l'air ambiant devraient être soutenus par des normes à moyen terme;
- Le gouvernement du Canada devrait jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration d'objectifs sur la qualité de l'air ambiant auprès de tous les Canadiens;
- Un processus scientifique indépendant devrait être établi pour élaborer les objectifs à long terme du Canada sur la qualité de l'air ambiant.

La présente note d'information a été publiée en juin 2008. Il est possible de télécharger un exemplaire du rapport à l'adresse suivante : [www.nrtee-trnee.ca](http://www.nrtee-trnee.ca).

### ***Programme d'adaptation aux changements climatiques pour l'infrastructure du Nord***

L'objectif général de ce programme est de prendre part au vaste dialogue national sur la façon d'améliorer la résilience des communautés, des entreprises et des gouvernements du Nord aux incidences actuelles et éventuelles des changements climatiques. Ce programme de la TRNEE, entrepris en juin 2006, a pour but d'examiner l'influence de la

politique publique du Canada sur la façon dont nos communautés et les secteurs de l'économie prévoient et gèrent les effets des changements climatiques. Il se concentre sur les territoires et les portions des provinces situés au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, et reconnaît le caractère grave et durable des changements climatiques dans le Nord du Canada.

Des changements climatiques d'origine humaine surviennent déjà et pourraient s'intensifier au cours des prochaines décennies, peu importe le succès de la réduction des émissions des GES. Bon nombre de ces changements auront des répercussions directes sur les écosystèmes, l'infrastructure humaine, nos économies, notre sécurité et notre bien-être. Certains seront de nature négative et exigeront une réaction alors que d'autres pourraient entraîner des possibilités et des avantages.

Plus particulièrement, ce programme vise à :

- examiner le rôle du gouvernement quant à la stimulation d'une saine adaptation aux répercussions des changements climatiques par les secteurs, les communautés et les ménages en ce qui a trait à l'infrastructure;
- déterminer les secteurs de la politique du gouvernement qui ont une importance stratégique quant à la façon dont les Canadiens, leur économie et leurs gouvernements gèrent les risques liés aux changements climatiques;
- évaluer comment les mécanismes clés de ces secteurs stratégiques peuvent être ajustés, renforcés ou restructurés de façon à ce que les changements climatiques soient reconnus comme un important problème de gestion des risques.

Trois secteurs stratégiques ont une grande incidence sur la gestion des risques liés aux répercussions des changements climatiques sur l'infrastructure du Nord : la gestion des catastrophes; les mécanismes d'assurance et de répartition des risques; et les codes et les normes.

La TRNEE présentera des recommandations sur ces domaines de la politique stratégique afin d'aider à élaborer une bonne capacité d'adaptation dans l'ensemble des secteurs et des régions du Nord du Canada. Le rapport sera publié à l'automne 2008.

## **Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto**

Le 22 juin 2007, la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* (aussi appelée C-288) a reçu la sanction royale. Cette Loi stipule que le gouvernement du Canada a l'obligation de préparer – chaque année – un plan sur les changements climatiques décrivant des mesures et des politiques promulguées par le gouvernement « afin d'assurer le respect des engagements du Canada aux termes de l'article 3, paragraphe 1, du Protocole de Kyoto » [paragraphe 5(1)]. Elle stipule également que le gouvernement doit préparer un énoncé indiquant les réductions des émissions de GES raisonnables auxquelles on s'attend, pour chaque année jusqu'en 2012 inclusivement, dans le cadre du plan sur les changements climatiques.

Le paragraphe 10(1) de la loi C-288 exige que la TRNEE :

- a) entreprenne des recherches, recueille de l'information et effectue des analyses sur le plan ou l'énoncé dans le contexte du développement durable;
- b) informe le ministre sur les questions qui relèvent de sa compétence, notamment les suivantes :
  - i) La possibilité que chaque mesure ou règlement proposé atteigne les réductions d'émissions prévues dans le plan ou l'énoncé;
  - ii) La possibilité que les mesures ou règlements proposés permettent au Canada de respecter ses obligations en vertu de l'article 3, paragraphe 1, du Protocole de Kyoto;
  - iii) Toute autre question que la TRNEE juge pertinente.

Le TRNEE a entrepris l'analyse nécessaire pour se conformer à ses obligations en vertu de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto*, et ses constatations sont présentées dans un rapport remis au ministre de l'Environnement en septembre 2007. La TRNEE a tiré les conclusions suivantes dans son rapport :

- Les politiques et mesures contenues dans le plan et l'énoncé du gouvernement sur les changements climatiques entraîneront des réductions des

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2007–2008

- émissions de carbone au cours de la période allant de 2008 à 2012. Il est possible que l'énoncé surestime la portée des réductions des émissions pour cette même période, mais on ne peut pas conclure définitivement à quel point, pour le moment;
  - Pour ce qui est du respect des engagements du Canada en vertu de Kyoto, on conclut qu'il est peu probable que le plan et l'énoncé permettent au Canada d'y parvenir;
  - Un certain nombre de questions et de préoccupations sont soulevées, notamment :
    - Les méthodes de prévision différentes et incompatibles utilisées par les divers ministères fédéraux pour décrire les réductions d'émissions découlant d'une initiative particulière qui entraîne des problèmes d'additionnalité, de resquillage, d'effet de rebond et d'interaction stratégique;
    - L'importance de la transparence et de la clarté relatives aux hypothèses et aux méthodes clés;
    - La prise en compte des sensibilités et des incertitudes importantes;
    - L'importance de l'uniformité des approches au sein des divers ministères et programmes ainsi que le besoin d'intégrer les constatations à un cadre holistique.
- Le rapport de la TRNEE présente des suggestions de pratiques méthodologiques et de collecte d'information améliorées pour les plans et les énoncés éventuels. De plus, il suggère que le gouvernement envisage de mener une analyse des meilleures pratiques internationales en la matière et applique les leçons tirées au contexte canadien.
- Les constatations et les conclusions détaillées de ce rapport se trouvent sur le site Web de la TRNEE, à l'adresse suivante : [www.nrtee-trnee.ca](http://www.nrtee-trnee.ca).

## Communications et publications

En 2007-2008, la TRNEE a continué de veiller à ce que les décideurs, les médias et le public reconnaissent l'organisme comme un chef de file pour ce qui est de réaliser des travaux de recherche stratégique, d'effectuer des analyses et de fournir des conseils de manière novatrice en ce qui concerne des enjeux économiques et environnementaux.

La TRNEE a présenté sa première *Réponse à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* relativement au *Plan du Canada sur les changements climatiques* en septembre 2007. Ce faisant, la Table ronde a respecté le paragraphe 10(1) de la Loi. La TRNEE a également diffusé une étude marquante intitulée *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission* en janvier 2008. Cette étude a été précédée de la publication du *Rapport intérimaire présenté au ministre de l'Environnement – Les scénarios à moyen et à long terme de réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques* en juin 2007.

Aussi, la TRNEE a fait l'objet d'une importante couverture médiatique nationale au cours de l'année concernant de nombreux enjeux, dont l'échange de droits d'émission, l'énergie, le changement climatique et l'air pur. Le président, les membres et le premier

dirigeant de la TRNEE ont collaboré afin d'améliorer le profil de la Table ronde par l'intermédiaire de divers exposés.

Le site Web de la TRNEE demeure un outil important de diffusion de renseignements essentiels pour les intervenants et le public. Il est la principale source de renseignements sur *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission*, la *Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto*, ainsi que diverses études de cas et différents documents d'information préparés pendant les travaux de la TRNEE.

La bibliothèque virtuelle du site Web permet aux utilisateurs d'avoir facilement accès à plus de 300 documents de la TRNEE sur un large éventail d'enjeux économiques et environnementaux. Les rapports les plus fréquemment demandés pour le présent exercice financier comprennent *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission*, *Réhabiliter le passé, Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* et le rapport de la série « L'état du débat » de la TRNEE sur *Les marchés financiers et la durabilité : Investir dans un avenir durable*.



## Perspectives d'avenir

### **Politiques de prix sur les émissions de carbone**

Le rapport *D'ici 2050 : la transition du Canada vers un avenir à faible taux d'émission*, conclut qu'un ensemble de différentes politiques de prix sur les émissions pourrait entraîner d'importantes réductions des émissions de GES à long terme. Cependant, on a observé que l'efficacité de chaque politique dépend de sa conception et de sa mise en œuvre, et que la façon de concevoir les politiques est importante.

Par conséquent, la TRNEE entreprend maintenant une recherche qui examinera plus en profondeur les répercussions éventuelles des politiques de réduction des émissions de GES du Canada en se penchant sur les effets tant environnementaux qu'économiques. Une fois de plus, l'accent de la recherche stratégique de la TRNEE portera sur le moyen (2020) et le long terme (2050). Les objectifs de ce projet consistent, d'une part, à fournir des conseils stratégiques sur les éléments importants de la tarification relative aux émissions de carbone qui devront être établis et, d'autre part, à recommander une trousse stratégique sur les émissions de carbone à long terme – dont l'essence serait une taxe ou un système de plafond et d'échange, ou encore une combinaison des deux – en mesure de guider l'élaboration d'éventuelles politiques climatiques au Canada. L'accent de la recherche portera sur les éléments de la conception d'une trousse stratégique, mais on tiendra dûment compte des questions connexes, telles que :

- le besoin d'une vaste diffusion de la technologie relative aux faibles émissions;
- les répercussions éventuelles relatives à la capacité concurrentielle;
- les effets sectoriels et régionaux;
- la gouvernance fédérale-provinciale.

Un comité consultatif d'experts participe à cette recherche pour guider le travail et s'assurer que la recherche de la TRNEE s'inspire d'une vaste gamme de points de vue provenant de partout au pays.

Ce rapport devrait être publié au cours de l'année fiscale actuelle.

### **Prévision des émissions de GES : leçons tirées des meilleures pratiques internationales**

Les politiques climatiques réussies sont celles qui atteignent les réductions des émissions de GES prévues. Cependant, il est difficile et compliqué de prévoir les réductions des émissions de GES à l'aide de politiques et de mesures précises, tel que mentionné dans la *Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* (publiée en 2007). Le présent projet répond directement à une recommandation clé de la TRNEE contenue dans sa réponse de 2007 et selon laquelle le gouvernement fédéral examine les meilleures pratiques internationales pour prévoir les réductions des émissions découlant des politiques gouvernementales.

La recherche examinera le problème des points de vue tant de la méthodologie que de la gouvernance. Elle incorporera des pratiques nationales et internationales de prévision des GES dans le but de déterminer les meilleures pratiques pouvant s'appliquer au contexte stratégique canadien. Plus particulièrement, cette recherche examinera un certain nombre de préoccupations clés liées à la prévision des émissions de GES, notamment :

- les méthodes de prévision utilisées pour décrire les réductions d'émissions découlant d'une initiative particulière;
- les questions d'additionnalité, de resquillage, d'effet de rebond et d'interaction stratégique;
- l'importance de la transparence et de la clarté relatives aux hypothèses et aux méthodes clés;
- la prise en compte des sensibilités et des incertitudes importantes;
- l'importance de l'uniformité des approches;
- le besoin d'intégrer les constatations à un cadre holistique.

Ce rapport sera publié en même temps que la *Réponse 2008 de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto*.

### **Réponse de la TRNEE à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto (2008)**

Afin de répondre à ses obligations en vertu de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto*, la TRNEE examinera le plan sur les changements climatiques du gouvernement du Canada pour 2008 (aux fins de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto). Le rapport de la TRNEE sera remis au gouvernement à la fin de juillet 2008 et publié peu après.

### **Efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments commerciaux**

Dans ses *Conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques*, publiés en 2006, la TRNEE a fait de l'efficacité énergétique dans le secteur de la construction une priorité stratégique permettant d'atteindre les cibles de réduction des émissions de GES du Canada à long terme (une diminution de 60 pour 100 par rapport au niveau de 2006 d'ici 2050). Bien qu'il existe des technologies pour aider à réduire l'utilisation d'énergie et les émissions du domaine de la construction commerciale, des politiques habilitantes sont nécessaires pour assurer leur déploiement et leur mise en œuvre dans l'ensemble des régions et des industries du Canada.

La TRNEE reconnaît cela. D'ailleurs, tout récemment, elle a conclu un partenariat avec Technologies du développement durable Canada afin d'élaborer le cadre d'action stratégique nécessaire pour stimuler les réductions des émissions et augmenter l'efficacité énergétique du domaine de la construction commerciale.

Plus particulièrement, le projet de la TRNEE permettra de :

- mettre en lumière le contexte actuel de l'utilisation d'énergie et des émissions de carbone dans le

domaine de la construction commerciale, partout au Canada – notamment le profil de marché, une évaluation des politiques actuelles et prévues, les obstacles du marché et les meilleures pratiques internationales;

- concevoir un cadre détaillé pour les mesures stratégiques fédérales fondé sur un modèle énergétique permettant de promouvoir l'efficacité énergétique dans le domaine de la construction commerciale et d'offrir des incitatifs pour encourager l'utilisation des technologies actuelles efficaces dès maintenant et jusqu'en 2050.

Un comité consultatif d'experts s'est engagé à guider la recherche et à s'assurer que les divers points de vue provenant de l'ensemble du pays et de l'industrie soient représentés.

Ce rapport sera publié à l'automne 2008.

### **Gestion de l'eau au Canada**

À de nombreuses reprises, on a demandé d'élargir et de renforcer l'utilisation d'instruments de marché afin de protéger et de conserver les ressources en eau du Canada. Afin de refléter son véritable coût d'opportunité financier et environnemental, l'évaluation de l'eau est perçue comme un moyen d'envoyer le signal que l'eau constitue un produit précieux et que sa conservation est importante.

En 2008, la TRNEE concevra un nouveau programme lié à la gestion de l'eau, dans le but d'entreprendre une recherche approfondie dès 2009.

### **Facteurs économiques liés aux changements climatiques au Canada**

En octobre 2006, le gouvernement du Royaume-Uni a publié le *Stern Review on the Economics of Climate Change*. Entre autres, ce rapport a examiné les conséquences financières des émissions de GES et conclu que le coût des mesures permettant de stabiliser le climat correspondrait environ à 1 pour 100 du produit intérieur brut (PIB) mondial, alors que le coût de l'inaction serait beaucoup plus élevé et pourrait atteindre de 5 à 20 pour 100 de ce même PIB. Le rapport a suscité de l'intérêt partout dans le monde et, à ce jour, est reconnu comme l'un des examens du genre les plus connus et analysés. De



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2007–2008

plus, il a généré beaucoup de discussion sur les méthodes appropriées de calcul du « coût social » des émissions de carbone.

Le rapport *Stern* a atteint son but en mettant en lumière l'importance des questions entourant les changements climatiques du point de vue économique. Cependant, une recherche plus approfondie est nécessaire pour faire ressortir les coûts de l'adaptation et des questions particulières à chaque pays. Le rapport n'a pas permis d'examiner les conditions et les circonstances nationales particulières, c'est pourquoi son utilité est limitée pour les décideurs qui élaborent une réponse stratégique nationale aux changements climatiques.

En 2008, la TRNEE concevra un programme de recherche qui mènera une telle évaluation au Canada. On s'attend à ce que cette recherche donne lieu à

d'importantes constatations, opinions et recommandations qui serviront directement aux divers gouvernements du pays. Le thème de la recherche vise à établir à quoi ressemblerait une économie adaptée au climat, les avantages et les coûts de l'adaptation ainsi que l'intégration de stratégies d'atténuation et d'adaptation. Le programme indiquera l'ampleur des coûts encourus pour s'adapter aux incidences des changements climatiques à long terme ainsi que les avantages éventuels liés à l'intégration de stratégies d'atténuation et d'adaptation à de tels changements. L'accent de ce programme portera sur l'analyse des coûts et des avantages macroéconomiques liés au fait d'aborder les répercussions des changements climatiques, tant par des politiques que par des mesures d'atténuation et d'adaptation.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### *Énoncé de la responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

**Exercice terminé le 31 mars 2008**

---

L'objectivité et l'intégrité des états financiers ci-joints de l'exercice terminé le 31 mars 2008 ainsi que de toute l'information contenue dans ce rapport relève de la responsabilité de la direction de la TRNEE. La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général.

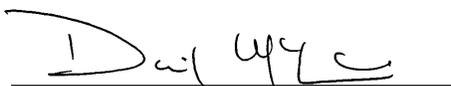
La direction assure l'objectivité et l'intégrité de l'information qui figure dans les présents états financiers. Certaines informations sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction à cet égard, en tenant compte de l'importance de ces informations. Afin de s'acquitter de ses responsabilités en matière de responsabilisation et de reddition de compte, la direction tient des registres comptables dans le cadre d'une comptabilisation centralisée des opérations financières réalisées par la TRNEE. L'information financière déposée auprès des *Comptes publics du Canada* et consignée dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de la TRNEE concorde avec celle figurant dans les présents états financiers.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements, qu'elles sont effectuées dans le cadre des pouvoirs consentis par le Parlement, et dûment comptabilisées afin d'assurer une reddition de compte effective à l'égard des fonds publics. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une séparation appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les employés et membres de la TRNEE.

Les états financiers de la TRNEE ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

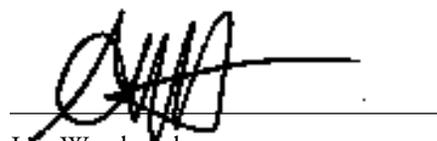
Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,



David McLaughlin

La directrice des services intégrés,



Lisa Woodward

Ottawa, Canada  
Le 11 juin 2008



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2007-2008



Office of the Auditor General of Canada  
Bureau du vérificateur général du Canada

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
et au ministre de l'Environnement

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Mark G. Walters, CA  
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada  
Le 11 juin 2008



## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État de la situation financière

Au 31 mars

	2008	2007
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	533 369	530 825
Créances (note 4)	94 886	148 465
	628 256	679 290
<b>Actifs non financiers</b>		
Stock de publications aux fins de revente (note 2)	—	25 426
Charges payées d'avance	32 614	49 483
Immobilisations corporelles (note 5)	158 601	203 426
	191 215	278 335
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	819 471	957 625
<b>PASSIF ET AVOIR DU CANADA</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	705 145	746 432
Avantages sociaux futurs (note 7)	427 731	192 309
	1 132 876	938 741
<b>AVOIR DU CANADA</b>	(313 404)	18 884
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DU CANADA</b>	819 471	957 625

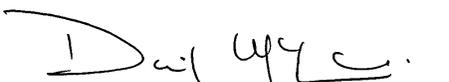
Obligations contractuelles (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Approuvé par :

Le président et premier dirigeant,

La directrice des services intégrés,

  
David McLaughlin

  
Lisa Woodward

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
	\$	\$
<b>CHARGES</b>		
<b>Exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 668 157	2 155 820
Services professionnels et spéciaux	1 442 184	1 275 982
Location	430 649	426 391
Transports et communications	355 919	290 881
Publications	197 691	213 070
Amortissement des immobilisations corporelles	67 062	107 580
Mobilier et matériel	77 862	50 706
Réparations et entretien	34 664	45 128
Services publics, fournitures et approvisionnements	32 584	35 233
	5 306 772	4 600 790
<b>Comité exécutif</b>		
Frais de déplacement et de séjour	10 280	20 284
Honoraires des membres	13 423	17 958
	23 703	38 241
<b>Autres comités</b>		
Frais de déplacement et de séjour	139 499	76 298
Honoraires des membres	154 095	83 714
	293 594	160 012
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	5 624 069	4 799 044
<b>REVENUS</b>		
Financement reçu d'autres ministères (note 3)	17 625	20 000
Produit de l'assurance	–	2 674
Vente de publications	988	858
Divers	663	387
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	19 276	23 919
<b>COÛT D'EXPLOITATION NET</b>	5 604 793	4 775 125

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### *État de l'avoir du Canada*

Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
	\$	\$
Avoir du Canada en début d'exercice	18 884	(29 106)
Coût d'exploitation net	(5 604 793)	(4 775 125)
Services reçus gratuitement (note 3)	417 511	413 484
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	2 544	(18 953)
Encaisse nette provenant du gouvernement (note 9)	4 852 448	4 428 584
<b>Avoir du Canada en fin d'exercice</b>	<b>(313 404)</b>	<b>18 884</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût d'exploitation net	5 604 793	4 775 125
Éléments hors trésorerie inclus dans le coût d'exploitation :		
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	(67 062)	(107 580)
Services reçus gratuitement	(417 511)	(413 484)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des créances	(53 579)	89 073
Augmentation (diminution) du stock de publications aux fins de revente	(25 426)	4 282
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(16 869)	35 977
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	41 287	(53 153)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(235 422)	(5 956)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	4 830 211	4 324 283
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	22 237	104 301
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement en immobilisations	22 237	104 301
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>4 852 448</b>	<b>4 428 584</b>

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

# Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

## *Notes afférentes aux états financiers*

Exercice terminé le 31 mars, 2008

---

### **1. Pouvoirs et objectif**

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La TRNEE atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses charges d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux sont conformes aux autorisations législatives appropriées. La TRNEE n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **2. Sommaire des principales conventions comptables**

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général. Les principales conventions comptables sont :

#### **a) Crédits parlementaires**

La TRNEE est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la TRNEE ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 9 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

#### **b) Somme à recevoir du Trésor**

La TRNEE exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la TRNEE sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la TRNEE proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la TRNEE a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

#### **c) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où survient l'opération ou l'événement sous-jacent dont les revenus découlent. Les revenus reçus mais non encore gagnés sont présentés à titre de revenus reportés.

**d) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de départ sont comptabilisées à mesure qu'elles sont gagnées par les employés et calculées en fonction de l'information provenant des résultats du passif déterminé par calcul actuariel des indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. Ces indemnités de départ constituent pour la TRNEE la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

La paie de vacances et les congés compensatoires sont comptabilisés à mesure que les employés ont droit à ces avantages en vertu des modalités de leur contrat de travail respectif.

Les cotisations au Régime de retraite de la fonction publique sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent l'ensemble des obligations de la TRNEE envers ce Régime. En vertu des dispositions législatives actuelles, la TRNEE n'est pas tenue de verser des cotisations relativement à une insuffisance actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique, le cas échéant.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

**e) Créances**

Les créances sont présentées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les comptes où le recouvrement est incertain.

**f) Stock de publications aux fins de revente**

Le stock de publications aux fins de revente de la TRNEE était vendu par un distributeur indépendant jusqu'au 31 mars 2008. Le distributeur avait droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

À compter du 31 mars 2008, la TRNEE a cessé de vendre ses publications puisqu'elles étaient affichées gratuitement sur Internet. La TRNEE a mis fin à l'entente avec le distributeur indépendant. Par conséquent, le solde du stock a été radié des comptes.

**g) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

<b>Catégorie de biens</b>	<b>Vie utile</b>
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail ou 10 ans
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans

**h) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des présents états financiers conformément aux conventions comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux directives de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des revenus et des charges dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2007-2008

Les éléments les plus importants sur lesquels des estimations sont faites sont la vie utile des immobilisations corporelles, la réduction de la valeur et les radiations du stock de publications aux fins de revente, et les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer des estimations de façon significative. Ces estimations font l'objet d'une révision périodique et les rajustements, le cas échéant, sont portés aux états financiers de l'exercice durant lequel ils sont relevés.

### 3. Opérations entre apparentés

La TRNEE est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La TRNEE effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services reçus gratuitement.

La TRNEE a engagé avec des apparentés des charges totalisant 1 108 896 \$ (2007 - 1 226 745 \$) dont 417 511 \$ (2007 - 413 484 \$) pour des services reçus gratuitement. Ces services comprennent 367 511 \$ (2007 - 367 484 \$) pour la location de locaux, 48 000 \$ (2007 - 44 000 \$) pour des services de vérification et 2 000 \$ (2007 - 2 000 \$) pour des services d'administration de la paie. Les revenus tirés d'apparentés ont totalisé 17 625 \$ (2007 - 20 000 \$) pour des événements à frais partagés organisés par la TRNEE.

### 4. Créances

	2008	2007
Autres ministères	93 953	146 819
Tiers	934	1 646
<b>Total des créances</b>	<b>94 886</b>	<b>148 465</b>

### 5. Immobilisations corporelles

	Coût au 31 mars 2007	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2008
Améliorations locatives	282 315	-	-	282 315
Matériel informatique et logiciels achetés	344 676	22 237	-	366 913
Mobilier et matériel	180 191	-	-	180 191
	807 182	22 237	-	829 419
	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2008	Valeur comptable nette au 31 mars 2007
Améliorations locatives	8 983	232 005	50 310	59 293
Matériel informatique et logiciels achetés	45 651	291 836	75 077	98 491
Mobilier et matériel	12 427	146 976	33 215	45 642
	67 062	670 817	158 601	203 426

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2007-2008

**6. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Fournisseurs	691 806	714 811
Autres ministères	13 338	31 621
Total des crédoiteurs et charges à payer	705 145	746 432

**7. Avantages sociaux futurs**

**(i) Indemnités de départ**

La TRNEE a modifié le montant estimatif du passif au titre des indemnités de départ en 2007-2008. Elle a utilisé l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. L'estimé précédent était fondé sur le temps travaillé par les employés de la TRNEE. Le passif au titre des indemnités de départ, incluant la tranche à court terme, a été établi à 427 731 \$ (2007 - 192 309 \$). Le montant comptabilisé au titre des salaires et avantages sociaux de l'exercice était de 235 422 \$ (2007 - 21 262 \$) et aucun montant n'a été versé (2007 - 15 306 \$).

**(ii) Prestations de retraite**

Les cotisations de la TRNEE au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à 247 226 \$ (2007 - 216 892 \$) et les cotisations des employés de 117 275 \$ (2007 - 91 966 \$) sont comptabilisées au titre des salaires et avantages sociaux pour l'exercice visé; ils correspondent au coût total en vertu du Régime.

**8. Obligations contractuelles**

De par leur nature, les activités de la TRNEE peuvent résulter en la conclusion de contrats pluriannuels importants et d'autres obligations en vertu desquelles la TRNEE serait appelée à verser des sommes lorsque les services visés auront été rendus. Les obligations contractuelles peuvent raisonnablement être estimées comme suit :

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012 et après</b>	<b>Total</b>
Contrat de location-exploitation	30 336 \$	27 362 \$	10 701 \$	-	68 399 \$

**9. Crédits parlementaires**

La TRNEE est essentiellement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats d'exploitation nets de la TRNEE diffèrent selon qu'ils sont présentés d'après le financement par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des écarts.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2007–2008

**a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du total des crédits parlementaires utilisés :**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Coût d'exploitation net	5 604 793	4 775 125
Produit de la vente de publications en conformité avec le paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	988	858
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût d'exploitation net, mais sans incidence sur les crédits :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(67 062)	(107 580)
Services reçus gratuitement	(417 511)	(413 484)
Financement reçu d'autres ministères	17 625	20 000
Autres revenus	663	3 061
	(466 286)	(498 003)
Variations dans les comptes ayant une incidence sur le coût d'exploitation net, mais sans incidence sur les crédits :		
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(235 422)	(5 956)
	(235 422)	(5 956)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût d'exploitation net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	22 237	104 301
Augmentation (diminution) du stock des publications destinées à la revente	(25 426)	4 282
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(16 869)	35 977
	(20 058)	144 560
Crédits de l'exercice utilisés	4 884 016	4 416 583

**b) Crédits parlementaires approuvés et utilisés :**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Crédit parlementaire – approuvé :		
Crédit 25 – Dépenses de fonctionnement	4 980 916	4 831 354
Crédits législatifs :		
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	452 000	441 000
Frais de production de publications à des fins de revente	988	858
	5 433 904	5 273 212
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(549 889)	(856 629)
Total des crédits utilisés	4 884 016	4 416 583

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
Rapport annuel 2007–2008

**c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés :**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 852 448	4 428 584
Produit de la vente de publications en conformité avec le paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	988	858
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur l'encaisse nette fournie par le gouvernement, mais sans incidence sur les crédits :		
Financement reçu d'autres ministères	17 625	20 000
Autres revenus	663	3 061
	18 288	23 061
Rajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse nette fournie par le gouvernement, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Variation des créances	53 579	(89 073)
Variation des créditeurs et des charges à payer	(41 287)	53 153
	12 292	(35 920)
<b>Crédits de l'exercice utilisés</b>	<b>4 884 016</b>	<b>4 416 583</b>

**10. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les besoins de la présentation de l'exercice en cours.